

Offres de la Mission Locale

Modalités d'inscription

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Habiter à Montélimar ou dans les communes de l'agglomération Montilienne ou Malataverne ou la communauté de communes Dieulefit/Bourdeaux – Saulce sur Rhône
- Ne plus être scolarisé(e)

LE SERVICE EMPLOI

Mise en relation avec des entreprises sur des offres d'emploi

PMSMP (Période d'immersion en entreprise)

Contrat d'apprentissage, de professionnalisation

Parrainage / CARED / IOD / 100 Chances 100 Emplois

ZONE EMPLOI

Rédiger votre CV et Lettre de Motivation

Consulter les offres d'emploi sur internet – Postuler en ligne

S'informer sur les métiers

Toutes autres démarches administratives

PASS'REGION



Avantage PASS REGION :

Cinéma – Spectacles – Achat de livre « loisir » - 1 an de streaming gratuit

Réduction sur une licence sportive – Accès gratuit aux musées, centres d'art...

LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

Le contrat engagement jeune s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune 1 solution ».

Un parcours entièrement personnalisé d'une durée minimale de 6 mois pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.



Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

1. Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.
2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités.
3. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

OBLIGATION DE FORMATION

16 – 18 ans : à chacun sa solution !

L'obligation de formation s'adresse à tous les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, en vue de bénéficier d'un accompagnement.

PERMANENCE SANTE

Accueil Santé :

Un psychologue est à votre écoute, sur rendez-vous,
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 -16h

CARTE ILLICO

La carte ILLICO offre une réduction sur les transports régionaux.



LA MISSION LOCALE SE DÉPLACE DANS VOS COMMUNES

Antenne de Dieulefit : 16 rue du Bourg

Tous les mardis de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Antenne de Pracomtal : Centre social Colucci – 8 avenue Stéphane Mallarmé

Tous les mercredis de 13h30 à 17h30

Permanence à Saucle sur Rhône : Locaux CCAS – 20 avenue du Dauphiné

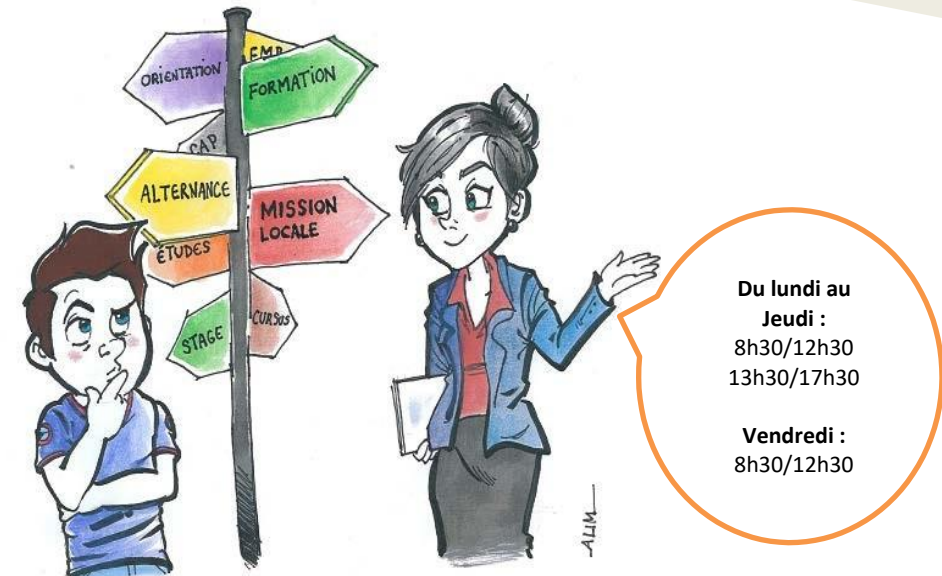
Tous les jeudis de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30

Permanence à Nocaze : 2 rue Etienne Marcel

Tous les mercredis de 9h à 12h

Permanence à Châteauneuf du Rhône : Mairie de Châteauneuf du Rhône

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois 14h à 17h




Pour les jeunes entre 16 et 25 ans qui souhaitent entrer dans la vie active, et prendre en main leur avenir.

Maison des services publics

1 avenue Saint Martin

26201 Montélimar Cedex

Nous contacter :

 **04 75 00 70 30**

 : contact@missionlocale.info

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Mission Locale Portes de PROVENCE



Nos Financeurs :